

L'Historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale :

Introduction :

Définition des termes :

■ **L'Historien** écrit l'histoire (du grec **historia** = **enquête**) en s'appuyant sur des sources diverses (*des traces, comme des archives, des documents divers, des témoignages, des objets, œuvres d'art ...*) Son objectif vise à **faire le récit des faits du passé** en tendant le plus possible vers l'**objectivité** et la **recherche de la vérité**. C'est une **démarche scientifique et donc un métier**.

■ **La mémoire** est par **définition subjective**, elle **sélectionne les événements** pour en garder un **souvenir**. Selon les individus elle se différencie car chaque expérience n'est pas vécue de la même manière. « **Les mémoires** » **reconstruisent donc le passé de manière différente et peuvent se trouver placer en concurrence** car chaque acteur entend imposer son **interprétation**, sa « **leçon** » des événements passés.

La seconde guerre mondiale a laissé ainsi des traces indélébiles dans la société française et dans les représentations qu'elle a de son passé.

La diversité des attitudes durant la guerre ne pouvait que générer des mémoires différentes du conflit durant tout l'après-guerre, (pétainistes, résistants communistes, résistants gaullistes, résistants nationalistes, déportés résistants, déportés juifs, STO, malgré-nous, militaires).

Le souvenir de cette guerre a pris selon les générations qui se sont succédées une signification fort différente. Le « **devoir de mémoire** » apparaît aujourd'hui comme un enjeu politique et sociétal.

Problématiques ; Quelle empreinte la 2nde GM a-t-elle laissée dans la mémoire collective ? Comment la France a-t-elle affronté son passé face à ces mémoires plurielles et concurrentes ?

I) Les mémoires du conflit de l'immédiat après guerre aux années 60 :

A) Une volonté de représailles :

-- **Contexte** ; La France apparaît en 1945 comme un pays traumatisé par la violence de la guerre (*massacres des nazis, bombardements de libération, déportation, le deuil (600 000 morts) plusieurs années de privation, rationnement.*) **La première « mémoire » est donc celle de la vengeance.**

-- **L'épuration sauvage = répression spontanée illégale, prenant la forme d'arrestations, de violences physiques, parfois suivies d'une exécution après un simulacre de procès.**

Exécutions sommaires estimées à environ 9 000 personnes (miliciens, collaborateurs, femmes soupçonnées d'avoir eu des relations avec les Allemands (tonte des cheveux...)

-- **L'épuration légale = volonté que les tribunaux d'exception mettent fin aux actes de vengeance spontanés.** Elle concerne surtout **les élites politiques et intellectuelles.**

Sur 160 000 inculpés, près de la ½ ont été graciés, seulement 4% condamnés à mort (Laval).

L'épuration est officiellement achevée avec *les lois d'amnistie de 1947, 1951 et 1953*

+ des élèves de L sur le problème posé par le procès d'Oradour sur Glane « **les malgré nous** » **révélateur d'un conflit entre les mémoires. Voir l'exercice (1). Je ne reprends pas ici les échanges réalisés pendant le cours, se reporter à vos notes et au travail des élèves de L.)**

B) Des mémoires occultées : « le syndrome de Vichy » **Concept d'Henry Rousso**

Dès la fin de la guerre, la place du conflit pose problème pour de multiples raisons :

- Commémorer la guerre rappelle une **défaite française**. (*contrairement au 11 novembre*), *difficile d'honorer celle des prisonniers de guerre (1, 5 millions !)*
- La nécessité de reconstruire le pays et **d'assurer l'unité nationale** aboutit à un **refoulement d'une partie du passé** (*le 8 mai n'est fêté qu'en 1953*)
- La France entre dans les trente Glorieuses (*volonté d'oublier les privations*)
- Début de la **construction européenne**. (*Vichy serait alors une simple parenthèse*)

+ Etudes des conflits de mémoires page 53

Dès l'après guerre la **mémoire gaulliste** (la France Libre de Londres se voit concurrencée par celle de la **résistance communiste**, parti des « 75 000 fusillés » (*chiffre exagéré...*) + la **thèse du « bouclier »** (*surtout défendue par les courants nationalistes mais aussi par Raymond Aron, qui reprennent à leur compte le discours de Pétain à son procès, il aurait collaboré pour permettre au « Glaive », De Gaulle et la résistance, de remporter le combat final.*)

C) Le mythe **résistancialiste** :

C'est un choix politique : la raison d'état impose une mémoire officielle qui oublie volontairement la réalité des faits : pour assurer l'unité nationale se développe alors l'idée que **les Français auraient résister en masse** et l'une figure apparaît : **Jean Moulin**. *La France est ainsi le seul pays à se donner ainsi un héros national de la Résistance. Il s'agissait alors de gommer les divisions entre résistants, de renforcer le mythe de la France unanime.*

(biographie page 52) Jean Moulin : préfet résistant, révoqué par Vichy, il a choisi la « France Libre » en 1941, homme de gauche au service du général de Gaulle, fondateur du CNR, il devient un **héros national**. (*Cette figure permet en effet d'unir les Gaullistes et les communistes.*)

L'extraordinaire **discours de Malraux**, lors du transfert des cendres au Panthéon en 1964 télévisé, célébrait sur le mode à la fois épique et funèbre l'unité de la résistance autour du général de Gaulle. **(relire le discours pour vos révisionsn texte de référence sur le sujet, un extrait vidéo est ajouté au chapitre)**

L'opinion ne semble pas comprendre le génocide : on ne différencie pas les déportés pour privilégier l'unité nationale.(mémoire minoritaire 2500 rescapés sur 76000 Juifs déportés)

*Exemples **Primo Lévi** « si c'est un homme », publié en 1947 reste dans l'ombre jusqu'en 59.....*

- la loi sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité ne vise que les Nazis, pas les Français.
- les mémoires se télescopent au profit des résistants, besoin de gloire et de courage, pas de victimisation

II) Les nouveaux enjeux de la mémoire : (fin des années 60 à 90)

A) L'influence du cinéma :

A la fin des années 1960, le **changement de génération (baby boom)**, le **départ de De Gaulle en 69**, le **déclin du parti communiste** permettent de poser les 1ères questions sur le rôle tenu par chacun, ce qui se manifeste par des documentaires et des films. **Texte 1 page 59**

- **Nuit et Brouillard**, d'Alain Resnais présenté à Cannes 56 mais **censuré**, débat en 70, réédité en 97.
- 1971 sortie du film de Marcel Ophüls « le chagrin et la pitié », il démythifie l'image d'une France unanimement résistante et montre qu'il y a eu des collaborateurs par choix idéologique. Le scandale est tel que pendant 10 ans la TV qui a produit ce film refuse de le diffuser sur ses antennes...
- Shoah de Claude Lanzmann en 1985, faire comprendre aux Français le sort particulier réservé aux Juifs; combattre antisémitisme et négationnisme; obtenir la reconnaissance des crimes de Vichy

B) Le rôle des historiens :

-- 1973 publication française de l'« *histoire de Vichy* » écrite par l'historien américain **Robert Paxton**, à partir surtout des archives allemandes. Il démontre que Vichy s'est engagé volontairement dans la voie de la collaboration, sans y être obligé par les nazis.
Il dévoile la politique antisémite de Vichy, indépendante des persécutions nazies.

Polémique en France à la fin des années 70 thèses exprimées à l'université de Lyon par **Robert Faurisson** : Elles révèlent du **négaionnisme : les chambres à gaz, instrument principal du génocide, n'auraient pas existé et seraient des inventions juives.**

Le Front national héritier, entre autres, de la droite pétainiste antisémite se fait le dispensateur de ces thèses.

Le négaionnisme apparaît alors comme un crime contre l'histoire, nécessité d'en faire prendre conscience, d'où la nécessité d'organiser des procès très médiatisés et qui se veulent pédagogiques.

Exemple de cette nécessité : texte 1 page 56 : Analyse d'un manuel de cours moyen 1964

C) Le rôle des procès :

Les précédents, Nuremberg + *procès Eichmann* = un tournant

En 1961, Adolf Eichmann, organisateur de la « solution finale » est jugé à Jérusalem La Parole est donnée aux témoins, survivants donc la **mémoire juive sur le devant de la scène**. La Shoah est alors revendiquée comme une singularité mais il faut attendre les années 80 pour juger des responsables en France.

Des procès « pour l'histoire », très médiatisés :

- **Klaus Barbie**, chef de la gestapo de Lyon responsable de la mort de Jean Moulin est inculpé en 1983 et jugé à Lyon en 1987. Le procès est entièrement filmé pour être conservé comme archive historique

- **René Bousquet**, chef de la police de Vichy, n'échappe à son procès longtemps différé que parce qu'il est protégé (de **Pompidou à Mitterrand**) et enfin assassiné en 1993.

- **Paul Touvier**, jugé en 1994, **1^{er} Français à être condamné pour crime contre l'humanité.**

- **Maurice Papon**, n° 2 de la préfecture de Gironde en 42 et 43, puis haut fonctionnaire de la V^e République et ministre, est inculpé dès 81 et jugé en 98-99 pour complicité de crime contre l'humanité.

Reprendre l'étude du texte 4 page 61 en particulier sur le rôle des procès.

Rôle important des époux Klarsfeld : cf voir le documentaire la Traque des nazis.

Serge Klarsfeld est un écrivain, historien et avocat de la cause des déportés en France. C'est lui qui rassemble la liste des noms de tous les déportés de France.

Beate est une militante de la mémoire de la Shoah. Elle est notamment célèbre pour avoir giflé le chancelier d'Allemagne **Kurt Georg Kiesinger**.

III) Les évolutions récentes depuis les années 1990 :

A) La sacralisation de la mémoire du génocide :

Depuis les années 90, Vichy semble perdre la bataille des mémoires.

La « **commémorativité** » (*Antoine Prost*) s'est emparée des Français et l'expression « **devoir de mémoire** » est utilisée surtout par et pour les juifs. **Le devoir de mémoire est un devoir civique de commémorer les crimes commis pendant la guerre**, à ne pas confondre avec le travail de mémoire qui s'appuie sur la recherche historique.

Exemples :

■ la commémoration de la rafle du Vel d'hiv devient essentielle. A voir : le film « la Rafle »

François Mitterrand est le 1^{er} président de la République à participer, le 16 juillet 1992 à la commémoration de la rafle. Toujours célébrée depuis 1945, elle change de nature en 1993, le 16 juillet devenant une journée nationale de commémoration.

Le cérémonial : Sur l'emplacement du Vel d'hiv (comme devant le Capitole à Washington et à Jérusalem), on se relaie pendant 24 heures pour égrainer la litanie des noms des déportés lors de la journée mondiale de la déportation, en avril. = rituel commémoratif

■ Le mémorial de la Shoah depuis 2005 à Paris :

Conçu comme un lieu de mémoire (Les noms des Juifs de France y figure, exemple d'Irène Némirovsky) mais aussi de recherche sur l'histoire européenne du génocide. (centre de documentation)

B) L'engagement croissant de la République Française :

F. Mitterrand reconnaît persécutions racistes et antisémites commises par Vichy de 40 à 44 mais il n'a rien changé à la posture officielle de la République vis-à-vis de Vichy : la République n'a rien à voir avec Vichy, elle n'a pas à endosser la responsabilité de ses crimes.

Etude du discours de Jacques Chirac : doc 2 page 59 :

J. Chirac reconnaît la responsabilité de la France en 1995.

- une forte condamnation morale d'abord (« souillent », « injure »)
- il accuse Vichy de « l'irréparable »
- il décrit en termes exacts ce que fut la rafle
- il évoque les 73 000 juifs de France « qui ne sont pas rentrés »

Le 10 juillet 2000, une loi est votée (annulant le décret de 93), elle instaure « une journée nationale à la mémoire des victimes et des crimes antisémite de l'Etat Français et d'hommage aux Justes de France »

Bilan : C'est une indiscutable victoire de la mémoire juive qui a réussi à s'imposer à la mémoire officielle. A-t-elle pour autant conquis la mémoire collective ?

- C'est le retrait du mythe résistancialiste de la mémoire officielle.
- C'est une défaite de la mémoire pétainiste J Chirac parle de « faute »)

Mais ce n'est pas pour autant une victoire de la mémoire des Résistants qui ne méritent pas d'être inclus dans la faute collective. **Etude du document 4 page 57, BO 2007 sur la lecture de la lettre de Guy Mocquet en classe.**

C) La résistance est à nouveau un enjeu de la guerre des mémoires

La « *guerre des mémoires* » redémarre sur la résistance par mémoires interposées.

- Après l'exaltation de ses aspects héroïques et épiques, au temps du mythe **résistancialiste**, on prétend maintenant en révéler les divisions, les contradictions, les luttes « fratricides », voire les trahisons.

Exemple : Jean Moulin focalise les attaques émanant d'un éventail d'antigaullistes qui va des pétainistes aux communistes. Il est accusé, de manière récurrente, d'avoir travaillé pour les services secrets soviétiques, ou dans l'intérêt des communistes.

Daniel Cordier, ex-secrétaire de Jean Moulin et résistant, publie 3 énormes livres révélant une masse d'archives sur la résistance pour **établir la vérité historique**.

- L'image de la Résistance évolue aussi sous l'effet de la récente montée en puissance de la figure du « **Juste** » depuis 2007.

23 000 Justes dont plus de 3 000 français. Ce nouveau personnage historique incarne à la fois les capacités de résistance de la société française sans pour autant passer sous silence les persécutions antisémites.

Conclusion :

Après l'indispensable période de deuil et d'unanimité qui suit la libération, les différentes mémoires de la seconde guerre mondiale n'ont jamais cessé de s'affronter. **La France a réussi sa réconciliation avec l'Allemagne, mais pas avec elle-même.**

Le **mythe résistancialiste** a refoulé Vichy pendant un quart de siècle, puis dans les années 70, le sentiment de culpabilité diffus s'est installé pour un nouveau quart de siècle : la mémoire juive portée par les descendants des survivants devient alors la gardienne de la mémoire de la Shoah.

Ce n'est qu'en 1995, 50 ans après, que la République Française solde ses comptes avec le régime de Vichy et reconnaît la participation de la France au génocide.